

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 novembre 2018

VALERIE PECRESSE, ELUE PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GRAND PARIS AMENAGEMENT

Madame Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France, a été élue à la présidence du Conseil d'administration de Grand Paris Aménagement lors de sa réunion le 28 novembre 2018.

Prenant ses fonctions, Madame PECRESSE s'est félicitée « de la confiance unanime du Conseil d'administration qui augure d'une coopération renforcée entre l'État et les collectivités pour l'aménagement urbain, le développement des territoires franciliens et l'attractivité de la région ». Par son rôle dans la gouvernance de l'établissement public, la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France a fait part de sa volonté de faire émerger « une Île-de-France riche de centralités fortes, au service d'une vraie région solidaire qui crée de l'emploi et de la qualité de vie, partout et pour tous ».

Madame PECRESSE a ajouté que « cette coopération renforcée permettra de mettre en œuvre des synergies opérationnelles entre la Région Île-de-France et Grand Paris Aménagement au bénéfice de la centaine d'opérations d'aménagement menées par l'établissement public de l'État ».

Dans sa séance, le Conseil d'administration a également adopté le budget de Grand Paris Aménagement pour 2019 et autorisé la prise d'initiative de deux opérations d'aménagement : l'une, déclarée d'intérêt métropolitain par le Conseil métropolitain réuni le 12 novembre 2018, à la demande de la Métropole du Grand Paris et de la ville de Villeneuve-la-Garenne, dans les secteurs « Nord, Réniers et Litte » de cette commune ; l'autre, sur la demande de la ville de Nogent-sur-Marne et en accord avec l'établissement public territorial « Paris Est Marne et Bois » sur les secteurs « Marché, Ancellet, Lequesne et Gallieni » de Nogent-sur-Marne.

Contact presse :

geraldine.ajax@grandparisamenagement.fr

www.grandparisamenagement.fr

@gpamenagement